



**CH ESQUIROL**  
15, rue du Docteur Marcland  
BP61730  
87025 LIMOGES cedex

Tél : 05 55 43 10 10  
Fax : 05 55 43 11 73  
Mail : [facturation@ch-esquirol-limoges.fr](mailto:facturation@ch-esquirol-limoges.fr)

#### **RENSEIGNEMENTS**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec :

- Le bureau des admissions – Postes 2023 ou 2024
- L'assistant socio-éducatif du service

# TARIFS

## ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE LORS DE VOTRE HOSPITALISATION



## I) TARIF DES DIFFERENTS SEJOURS (A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021)

Les frais d'hospitalisation comprennent le prix de journée et le forfait journalier.

	Prix de journée		Forfait journalier
Hospitalisation complète adulte Psychiatrie	550,00 €	+	15,00 €
Hospitalisation complète enfant Psychiatrie	740,00 €	+	15,00 €
Hospitalisation de jour adulte Psychiatrie	234,00 €		
Hospitalisation de jour enfant Psychiatrie	313,00 €		
Hospitalisation de jour extérieure Psychiatrie	234,00 €		
Hospitalisation de nuit adulte Psychiatrie	234,00 €		
Hospitalisation de nuit enfant Psychiatrie	313,00 €		
MAS	214,66 €	+	20,00 €
CER	234,00 €		
SSR Hospitalisation complète	515,00 €	+	20,00 €
SSR de jour	215,00 €		
SSR de nuit	215,00 €		

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du 30/05/2018 du Ministre de l'économie et des finances, relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soins : « **Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins** »

## II) CE QUI SERA FACTURE

### A) Si vous bénéficiez d'une prise en charge à 100 % par l'assurance maladie dont vous relevez :

- Celle-ci prend en charge le coût de l'hospitalisation, mais pas le forfait journalier, exception faite des accidentés du travail et des pensionnés militaires.
- Le forfait journalier sera à la charge de votre mutuelle, selon votre contrat, ou de la CMU complémentaire ou de vous-même.

<b>Exemple A</b>	Prix par jour		Prise en charge Assurance maladie	A votre charge ou celle de votre mutuelle ou CMU Complémentaire Par jour
	Prix de journée	Forfait journalier	Prix de journée	Forfait journalier
Hospitalisation complète adulte en Psychiatrie	550€	15,00€	550€	15,00€

### B) Si vous n'avez pas de prise en charge à 100 % par l'assurance maladie :

- Celle-ci prend en charge 80 % du coût de l'hospitalisation pendant **30 jours consécutifs, puis 100% au-delà.**
- La partie restante sera prise en charge par votre mutuelle (selon votre contrat), par la CMU complémentaire ou par vous-même. Il s'agit du ticket modérateur (= 20% du prix de journée) et du forfait journalier.

<b>Exemple B</b>	Prix par jour		Prise en charge Assurance maladie	A votre charge ou celle de votre mutuelle ou CMU Complémentaire Par jour	
	Prix de journée	Forfait journalier	Prix de journée (80%)	Ticket modérateur	Forfait journalier
Hospitalisation complète adulte en Psychiatrie	550€	15,00€	440€	110€	15,00€